L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres No 73, NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 31 AOUT 1877. 50me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE ORLEANS.
VENDREDI MATIN, 31 AOUT.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Frank Sharp, au Conti-Verandah Hotel, rue Conti,—tout le contenu de l'hôtel, un piano à queue.

Whisky et esprits—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

Travaux publics à la Nlle-Orléans

Le besoin d'améliorations se fait sentir tous les jours de plus en plus dans notre ville. Nous ne croyons pas que depuis plus de quinze ans on en ait fait une seule aux frais du trésor municipal, tous les chemins de fer urbains ayant été construits avec des capitaux particuliers. Cela ne prouve pas du tout que nous ayons de riches compagnies ou un abondant numéraire. Ces chemins de fer se sont faits parce qu'ils exigeaient de très faibles mises de fonds et parce qu'on prévoyait un résultat lucratif immédiat. Le nombre des voies ferrées dans le périmètre de notre ville s'explique aussi par la conformation de notre sol qui est invariablement plat et qui n'exige par conséquent aucun travail de nivellement extraordinaire. Si, dans un direction quelconque, il eut fallu faire le moindre tunnel ou la plus petite tranchée, cela eut suffi pour faire reculer la plus forte de nos compagnies.

Encore ces compagnies n'ont-elles exécuté leurs travaux que d'une manière fort imparfaite. Elles devaient, suivant leurs contrats avec la ville, non seulement construire des voies ferrées pour le service public, mais encore améliorer les rues dans un intérêt de roulage général. Qu'ont-elles fait de cette condition? Elles en ont fait une lettre morte, et loin d'améliorer les rues elles les ont gâtées pour la plupart. Il en est qui sont devenues impraticables pour le voiturage ordinaire. La voie ferrée y forme un long monticule laissant sur les deux côtés de la chaussée un talus effrayant. Il est vrai que les charrettes et voitures ont le droit de rouler sur les rails mais il faut qu'elles en sortent pour donner passage aux omnibus qui ont le droit de ne pas attendre puisque les rails leur appartiennent, et une fois hors de là ces malheureuses voitures éprouvent d'énormes difficultés à regagner le centre de la chaussée. Elles n'y réussissent pas toutes, et à peine ont-elles repris le terrain plat qu'un nouvel omnibus les poursuit et les en chasse. Ce manége de haut et de bas et d'une pente à l'autre est continuel, et nous ne pouvons regarder ces constructions de voies ferrées telles qu'elles existent ici que comme des améliorations défectueuses. Elles ne seront supportables en pratique et en perspective que lorsque le niveau général des rues aura été respecté et que les deux talus qui flanquent les rails auront été relevés d'une manière uniforme. C'est ce que dès le principe, on aurait dû exiger des compagnies qui y sont, du reste, obligées par leurs contrats. Loin de s'y conformer, elles brisent partout les bons pavés de manière à ne laisser au roulage ordinaire que des ornières et des pentes dangereuses.

Sous le rapport économique au moins, dit-on, nous n'avons pas à nous plaindre de la multiplication des chemins de fer urbains puisqu'ils n'ont pas coûté une piastre au trésor municipal et que nous touchons au moment où le renouvellement des chartes devra lui rapporter de fortes sommes. A cet égard, nous croyons qu'on se fait quelque peu illusion. Les compagnies savent que les villes, comme corporations, sont incapables d'administrer des exploitations industrielles. Elles savent qu'aussitôt que les lignes seraient entre les mains d'agents fédéraux elles deviendraient improductives et ne donneraient plus un cent de revenu. Nous ajouterons, nous, que loin de donner un revenu, elles deviendraient une charge fort onéreuse pour la communauté, comme l'expérience en a été faite pour les quais du port et les waterworks. Il nous semble déjà voir les ingénieurs et les entrepreneurs de la ville à l'œuvre pour faire replacer des rails, rétablir des courbes et entretenir les gares de ces chemins si nombreux. Il nous semble déjà voir aussi les recettes journalières de ces exploitations à la merci d'employés clubistes, politiciens de bas étage, s'emparant de la comptabilité des chemins de fer urbains, et se conduisant dans les bureaux comme des chefs ayant droit de les occuper et d'y faire ce que bon leur semble. Il nous semble déjà voir aussi tous ces conducteurs d'omnibus convertis en agents électoraux et faisant en tous lieux, aux quatre coins de la ville et jusques sur les bords du lac, une propagande favorable au parti de qui ils tiennent leurs places, si minimes qu'elles soient. Il nous semble voir aussi des nominations d'inspecteurs par centaines, et des sous-inspecteurs n'inspectant rien et vivant d'oisiveté. Il nous semble aussi lire déjà de piteux rapports sur l'état des mulets expirant d'inanition et d'épuisement sous la négligence et l'insouciance des surveillants municipaux et sous la paresse et les mauvais traitements des garçons d'écurie. Avant deux ans, si la ville avait le malheur de prendre à son compte l'administration des chemins de fer urbains, avant deux ans, disons-nous, le budget des frais de cette administration serait monstrueux et le tableau des pertes épouvantable.

Il peut y avoir des politiciens désirant l'acquisition des chemins de fer par la ville, mais pas un homme de sens ne recommanderait une telle mesure; tout homme de sens au contraire en serait effrayé et le plus mauvais jour de la municipalité, qui a pourtant vu d'horribles jours, serait celui où elle se passerait la fantaisie de vouloir faire elle-même ce que tant de gens intéressés directement à une économie sévère dans des gérances semblables, ne peuvent faire qu'avec d'extrêmes difficultés. Les compagnies savent cela et, dans l'impuissance démontrée de la ville à se charger de l'exploitation des chemins ferrés, elles feront leurs conditions et n'en subirons pas. Conséquemment la ville ne doit pas compter plus que de raison sur cette ressource future.

Mais revenons au sujet principal de cet article. A part la construction des voies ferrées dans les limites de la municipalité, construction due à des entreprises particulières, quelle amélioration avons-nous faite? Nous n'en avons fait aucune. Nous n'avons pas même pu entretenir ce qui existait et ce dont nous étions redevables aux administrations de l'ancienne ville. Les grilles de nos places publiques tombent; on n'y trouve plus de bancs pour s'asseoir; les pavés des rues sont en décombres et tout pavage nouveau est impossible, faute de fonds. Ces frais là sont pourtant à la charge des propriétaires,—et les intersections seulement aux frais de la municipalité. Mais la municipalité n'a pas même le moyen de supporter ces frais si restreints qu'ils soient. En attendant, des centaines de rues, très fréquentées, ont besoin de pavage. Dans l'état où elles se trouvent actuellement, la poussière les abîme et les rend intenables en temps sec; la boue les rend intenables aussi en temps de pluie. En dehors, d'un très étroit périmètre, où les rues sont heureusement couvertes de pierres, on se demande si l'on est dans une ville ou dans un village.

Quant aux parcs, nous en avons deux, mais c'est comme si nous n'en avions pas, car ils sont ouverts à tous les animaux du voisinage et ils ressemblent à des savanes. On pourrait en faire des endroits de ravissante promenade, car on y trouve encore un bon nombre de ces gros chênes verts, merveilles de la nature sous ce climat. Mais ces chênes sont si mal gardés qu'on les ébranchera, mutilera ou déracinera même, sans qu'aucune autorité s'en inquiète ou y mette obstacle. Ils dépérissent chaque jour, faute de protection.

On a essayé, cependant, d'élever des digues contre les vagues du lac. C'était inutile, car si elles nous mettent jusqu'à un certain point à l'abri de ces vagues d'un côté, elles nous exposent de l'autre à la submersion des eaux de pluie qui n'ont plus leur écoulement naturel vers le lac. Mais à supposer que ces digues aient quelque valeur d'utilité, où prendrons-nous l'argent nécessaire à leur entretien. Le revêtement de bois est déjà tout pourri et sera emporté à la première crue du lac. Nous ne faisons pas cette remarque pour qu'on protége ces digues par de nouveaux travaux; mieux vaut les laisser se dégrader et s'en aller toutes seules que de les maintenir au moyen d'emprunts ou de taxes spéciales, mais toujours est-il bon de constater que nous ne pouvons rien améliorer, rien embellir, rien créer, ni même rien maintenir.

Telle était notre situation après douze années de saturnales municipales et telle est encore notre situation aujourd'hui après cinq années d'administration démocratique, dite conservatrice. Cette administration devait être surtout réformatrice, mais elle est tellement entravée par des intérêts divers et opposés qu'elle ne peut se résoudre à aucune mesure radicalement réparatrice. Il y a longtemps que nous avons écrit que des demi-moyens ne feraient qu'empirer la situation et que les maux par les quels la municipalité est rongée ne guériraient pas sans amputation. La preuve en est acquise aujourd'hui; mais qui fera l'amputation? Qui en aura la gloire?

MORT DE L'AMIRAL SEMMES.—Une dépêche de Point Clear annonce que l'amiral Raphael Semmes est mort, hier, à sept heures du matin, à cet endroit. Il était natif du Maryland et était entré dans la marine des Etats-Unis en 1826. Il avait atteint le grade de lieutenant de vaisseau et était secrétaire du Bureau des phares au moment où la guerre a éclaté. Il donna sa démission et entra dans la marine confédérée. Il commanda d'abord le Sumter qui partit de la Nouvelle-Orléans, le 30 juin 1861, força le blocus à la Passe à l'Outre. Après avoir capturé neuf bâtiments marchands, il fut bloqué à Tanger par le Tuscarora, il y vendit le Sumter et revint aux Etats Confédérés, où on lui donna le commandement de l'Alabama ou "290."

On connaît les ravages qu'il fit dans la marine marchande du Nord avec l'Alabama, et il a décrit lui-même dans un livre le terrible combat qu'il livra devant Cherbourg au Kearsage, combat à la suite duquel l'Alabama sombra. Le vaillant commandant et ceux qui restaient de son équipage furent recueillis dans la mer. Raphael Semmes avait été nommé contre-amiral dans la marine confédérée. Il était le frère de M. Semmes, l'un des plus habiles avocats de notre barreau.

TABLEAU DES VARIATIONS DANS LES PRIX DU PORC, DU COTON, ETC.—MM. Miller, Delbonde & Co., négociants commissionnaires, ont dressé un tableau indiquant à première vue par des lignes ascendantes et descendantes les variations dans les prix du mess porc, des salaisons, de la farine, du maïs, du coton middling et de l'or.

LOUISIANE.—Nous lisons dans le *Méridional*:

Les récoltes de la paroisse, comme nous l'avons déjà dit sont des meilleures. Il n'y a pour ainsi dire rien à désirer; la chenille tant crainte de beaucoup de nos planteurs, n'a fait que paraître sans commettre grands dégâts. Tout semble renaître. L'habitant a la figure souriante, et le marchand et autres hommes d'affaires se permettent de rêver des revenus d'autrefois et de voir un réglement définitif des vieux comptes arriérés, dont leurs livres sont encombrés. Le soleil de la renaissance, de la joie et de la prospérité semble vouloir se lever sur la nuit de nos dures misères. Est-ce vrai, est-il possible qu'à la fin, Louisiane, toi et ton beau peuple, goûterez encore les douceurs, des beaux jours d'autrefois! jours de gloire et de prospérité?

EXCURSION.—Le steamer *Billy Collins* fera samedi prochain, 1er septembre, une excursion jusqu'à la Grande Isle. Il partira du Canal Harvey (Avenue de la Louisiane) à huit heures du matin et sera de retour lundi soir. Le prix du passage, aller et retour, est fixé à $2; les repas devant se payer à part.

JOS. B. HUBBARD.—Si l'on veut de beaux et bons meubles, bien fabriqués, et à bon marché il faut s'adresser à Jos. B. Hubbard au coin des rues Remparts et Perdido.

LE PEUPLE SOUVERAIN.—Les journaux anglais publient les détails suivants des désordres qui ont eu lieu à Grimsby, à l'occasion de l'élection de M. Watkin, le candidat libéral:

Mercredi soir, après que le résultat du scrutin eut été proclamé, M. Watkin, accompagné de plusieurs amis, s'est présenté sur le balcon du Royal-Hotel pour haranguer la foule attroupée sous ses fenêtres. Cette foule composée de la lie du peuple, lui a répondu par des vociférations et des menaces, si bien que sir Edward Watkin, poussé à bout, les a traités de "ânes," tandis qu'un de ses amis leur lançait l'épithète de "misérables." La multitude a alors cassé les carreaux à coups de pierre et s'est livrée à cet exercice jusqu'à destruction complète de toutes les glaces de l'établissement, depuis le premier jusqu'au troisième étage. Vers onze heures du soir, les émeutiers ont forcé l'entrée du café de l'hôtel qui avait été fermé, et s'étant armés de persiennes en guise de pioches, se sont mis en devoir de casser tout ce qui leur tombait sous la main. Après avoir fait main basse sur les vins, les liqueurs, les boîtes de cigares, etc., la foule s'est élancée dans la rue avec son butin. A une heure du matin, le maire a donné lecture publique de la loi sur l'émeute. La force armée, secondée par un grand nombre de bourgeois armés de coutelas et de bâtons, s'est alors précipitée sur les émeutiers et n'a pas eu de peine à disperser les rassemblements; on a opéré plusieurs arrestations. Deux sergents de ville ont été blessés, ainsi que deux émeutiers, dont l'un a eu les côtes cassées. La foule, ayant aperçu des wagons de charbon qui stationnaient sur la voie ferrée, en face de l'hôtel, s'est servi de morceaux de charbons comme projectiles.

A 2 heures l'ordre était rétabli. Des secours militaires avaient été requis par dépêche télégraphique. A 6 heures le 100e et le 84e régiment de ligne arrivaient par un train spécial sur le théâtre des troubles. Hier matin, 15 personnes ont comparu devant le juge d'instruction. Leur affaire a été remise à huitaine. De nouvelles arrestations vont être opérées.

On estime à 12,000 francs le chiffre des dégâts subis par le Royal-Hotel.

—Une plaisante historiette de M. de Cherville, dans le *Sport*, pour donner la mesure des erreurs auxquelles peuvent exposer des débuts trop tardifs dans la profession de propriétaire campagnard.

Un riche industriel parisien venait d'acheter une terre dans les environs de Rouen et pour la première fois il explorait ses domaines. Il avisa une pièce de blé plus haute, plus serrée que toutes les autres; il la fit remarquer à un de ses fermiers qui l'accompagnait en lui demandant avec une nuance de reproche pourquoi tous ses champs ne ressemblaient pas à celui-là?

—Bé dame! monsieur, répondit le paysan, un gars normand à l'oil narquois, sous une chevelure ébouriffée, c'est que c'ti là, c'est un blé de deux ans, voyez vous.

—Parbleu! vous avez raison, mon ami, répondit majestueusement le maître, je le reconnais à présent.

PROCÈS DE PRESSE.—Sur l'appel *à minima* formé par le ministère public contre le journal le *Travailleur* d'Angers, la cour d'Angers a prononcé la suspension de ce journal pour trois mois, et maintenu la condamnation en 400 francs d'amende et 2,000 francs de dommages-intérêts pour outrages envers un commissaire de police.

LA FIN DU MONDE.—On vient d'arrêter, dans un village de l'Andalousie (Espagne), un individu qui courait les rues en annonçant la fin du monde. Autrefois, cette prédiction mettait les gens en émoi; aujourd'hui, ils ne font qu'en rire.

Cette arrestation nous remet en mémoire les dates des principales fins du monde annoncées depuis près de dix siècles:

Bernard de Thuringe l'annonça pour les premiers jours de l'an 1000.
Pierre Jean, chef des Bégards, la fixa à l'an 1335.
L'Espagnol Arnol, à l'an 1345.
L'ermite Ferrier, à l'an 1403.
Mainfroy, à l'an 1418.
Bodin, à l'an 1524.
On l'a prédite encore pour 1562 (par le feu), 1700, 1734, 1789, 1800, 1840, 1866.
Enfin, les derniers calculs la prédisent pour l'an de grâce 1994.

☞ Nous renouvelons aux personnes qui désirent avoir un certain nombre de numéros de l'ABEILLE du 1er septembre, la prière de nous adresser leurs commandes à l'avance, c'est-à-dire aujourd'hui, afin que nous puissions satisfaire à leurs demandes.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Départs.

Partis hier par le chemin de fer favori de Mobile:

Morris McGraw et sa famille, pour Montgomery, White Sulphur Springs, Va; N. J. Schwartz, New York, Jacob Miller et sa femme, pour Chicago, J. M. Beech et sa femme, Nashville, Charles J. Lewis et sa famille pour Columbia, S. Ca., Marshall J. Smith Jr., Louisville, S. Wiener, New York, Benjamin Gantz, Jr., St. Louis, Joseph Gernstacher, New York.

Réparation des quais dans le Second et le Troisième District.

Nous venons de lire la pétition qui sera remise au Maire et aux administrateurs-conseillers de ville, aussitôt qu'elle aura obtenu un certain nombre de signatures, ce qui sera bientôt fait, car la pétition est fondée de tous points.

Elle dit que depuis trois ans les éboulis ont été sans précédent et qu'en nombre d'endroits ils s'étendent jusqu'à la rue. Ils dépassent tous les désastres survenus dans les 40 années antérieures. Les premier, quatrième et sixième districts gagnent constamment sur le fleuve pendant que les second et troisième ne font que perdre.

Les pétitionnaires sont d'avis que des réparations ordinaires n'aboutiraient qu'à des pertes et qu'un système de fascines plongées au pied des levées pourra seul avoir l'effet désiré. Ils demandent que les revenus des quais soient employés à payer les frais de ces travaux et que le contrat avec les fermiers actuels des quais soit rappelé comme illégal. Ces fermiers doivent racheter pour cinq ou six cents mille piastres de bons mais pourquoi ces bons ont-ils eu la préférence sur les autres qui ont été forcés de subir la loi de la loterie à prime? Il faut qu'ils soient convertis ou qu'ils attendent.

D'ailleurs, la Cour Suprême a décidé que la ville de la Nlle Orléans ne peut pas établir plus de droits de wharfage qu'il n'en faut pour tenir les quais et les débarcadères en bon état.

Tel est le résumé de cette pétition qui ne contient rien que de juste et qui a pleinement droit à la prompte attention du Conseil de Ville.

Opposition à la décharge des ex-administrateurs.

Nous apprenons que les demandeurs dans le procès Maennaut à la Cour de Circuit des Etats-Unis relatif aux Bons Consolidés de la Nouvelle-Orléans, émis en 1852, viennent de former opposition entre les mains du Secrétaire d'Etat, à la décharge de messieurs Pilsbury, Browo, Landry, Leany, McCarthy, Bertoli comme administrateurs et de bien d'autres comme cautions de ces messieurs. Les opposants allèguent que les administrateurs susnommés, qui ont omis d'imposer la taxe annuelle de $650,000 pour le paiement des coupons et le rachat des Bons en question, que cette omission leur a causé un préjudice considérable qu'il incombe à ces officiers et à leurs cautions de réparer, vu qu'ils en sont tenus pour personnellement responsables.

Les opposants représentés par MM. Campbell et Bermudez qui ont signé l'opposition, se fondent en partie sur un précédent ou de même genre, dans lequel la Cour Supérieure des Etats-Unis a tenu des superviseurs de comté, et leurs cautions dans un cas pareil pour responsables envers les détenteurs lésés. A l'expiration des quatre-vingt dix jours suivant la proclamation du Gouverneur relative à la cancellation des cautionnements, l'opposition sera référée par lui à la Cour compétente qui sera sans doute la Cour de Circuit des Etats-Unis, vu que les opposants sont des non-résidants de l'Etat.

Les administrateurs actuels suivent cette affaire sans doute avec intérêt, car eux aussi, avec ou sans droit, ont omis en décembre dernier, d'imposer la même taxe malgré la mise en défaut des mêmes opposants.

La question des hangars à sucre.

Le maire Pilsbury a reçu hier la visite du Dr. D. W. Brickell, qui lui a exprimé ses vues et celles des planteurs sucriers sur les hangars à sucre. Il a dit qu'on craignait que la ville ne fit un compromis avec la Compagnie des hangars, dont les pratiques finiront par forcer le commerce à chercher d'autres voies.

Mr Pilsbury partage l'opinion que la compagnie a forfait à sa charte et qu'elle n'a pas d'existence légale mais il aime mieux un compromis qu'un procès qui durerait plusieurs années pendant lesquelles la compagnie continuerait à mener les choses à sa façon.

Le Dr Brickell s'est opposé hautement à tout compromis, disant que pour sa part, et comme planteur-sucrier, il aimerait mieux courir la chance des exactions de la Compagnie pendant deux ou trois ans de plus pour en être débarrassé pour toujours après, que de subir un arrangement dont on aurait encore à se plaindre pendant nombre d'années.

Démission du commissaire Chamberlain.

Le juge Billings a accepté la démission de M. Chamberlain comme commissaire des Etats-Unis. Elle avait été offerte sur la demande du juge qui n'a pas approuvé la conduite du dit commissaire dans l'affaire des arbres de Calcasieu.

Chamberlain dit qu'il était allé à New Haven pour voir le juge Billings et lui parler de cette affaire et qu'il n'a fait ceci et cela que sur les télégrammes à lui adressés par le juge.

Le revenant.

Le maltais Frank Callel qui, samedi matin, dans une rencontre au coin des rues Royale et Douane, blessa dangereusement Vincente Borgio, est attaqué, dit-on, maintenant d'aliénation mentale dans la prison de paroisse. Il paraît qu'un de ses amis, qui est allé le voir, lui a dit qu'il était sûr d'être tué par le frère de l'homme blessé s'il venait à mourir. Sous cette impression, Callel s'est subitement jeté à bas de son lit à 2 heures du matin, en criant: "Il est mort. Je vois son ombre." Il a cassé des bouteilles et les officiers de la prison ont été forcés de lui mettre des menottes et de l'attacher sur son lit. Le Dr. Bayon a donné un certificat d'après lequel le prisonnier aurait l'esprit dérangé; mais le Dr. Schumacker, médecin de ville, qui a examiné l'individu, refuse de se prononcer et croit que la démence de Callel est feinte. Il sera, du reste, gardé en prison, jusqu'à ce que la vérité soit établie sur ce point.

Un nouveau club de canotiers.

Le club de canotiers du Bayou St. Jean ayant été, il y a déjà quelque temps transféré au nouveau Lac, quelques uns des anciens membres ont décidé d'organiser un nouveau club dans le district du même bayou. A cet effet, il ont acheté la bâtisse dont se servait naguère les membres qui ont déménagé et ils ont organisé le nouveau club qui compte déjà 35 membres, sous la présidence temporaire de M. C. B. Musgrove. Le club a reçu le nom de "Louisiana Boat Club" et le bleu et le blanc seront ses couleurs. Un comité a été formé pour rédiger les réglements. L'intérêt que les habitants du Second District prennent à cette affaire, qui est comme une restauration, en assure le succès.

Affaire du navire Morton.

Le juge Billings a décidé hier que le prix d'emmagasinage devait être réduit de deux à une piastre par balle, ce qui fait $4,450 pour 4,450 balles. Quant aux deux estimateurs, ils seront payés sur le taux de $10 par jour. Ils recevront donc $100 chacun pour 10 jours de travail.

Il a été ordonné en outre que la somme déposée par les réclamants au bureau du marshal, pour assurer le payement de la presse qui a emmagasiné la cargaison et le salaire des estimateurs, leur sera rendue.

Incendie.

Hier matin, sur les trois heures, la cuisine attachée au double cottage rue Egana, entre les rues Chartres et Royale, appartenant à Mr Francis Dubuclet et occupé par Mr Auguste DeBlanc, a pris feu. Les flammes se faisant un chemin rapide ont gagné le principal corps de logis et, en peu d'instants, l'ont détruit entièrement. Les meubles ont été aussi la proie du feu. Perte $1000, pleinement couverte par l'assurance.

Education.

Le Dr Cromwell et d'autres hommes de couleur, distingués de Shreveport ont formé une association parmi les gens de couleur de cette ville, ayant pour objet, l'amélioration morale et sociale des nègres et aussi pour les encourager à l'émigration. Il paraît que la chose prend et que beaucoup de gens de couleur se sont fait inscrire comme membres de l'association.

Nous croyons que le Dr Cromwell a fait l'acquisition de la bâtisse de la Première Congrégation, située au coin des rues Prytanée et Calliope, église qui est restée fermée pendant près de deux ans, et à laquelle on fait subir maintenant des changements nombreux.

Tentative de suicide.

Hier, à deux heures du matin, A. C. Christophe, alias Santa-Anna, détenu comme dangereux et suspect dans la cellule No 5 de la station centrale, a essayé de commettre un suicide en se pendant aux barreaux de la cellule avec sa chemise. Mais il a été surpris dans son opération et on lui a donné l'assurance que s'il essayait de nouveau d'attenter à sa vie, il serait menotté.

Bureau de Santé.

Le Bureau de Santé a siégé hier soir.

Le Dr Choppin occupait le fauteuil. Les Drs Austin, Taney, Jones, Taylor, MM. Nott et Hardee étaient présents.

Le Dr Choppin a annoncé au bureau qu'il a examiné le terrain où le "Fertilizing Company, dont Mr Langles est président, a l'intention de déposer le contenu des fosses des lieux d'aisance pour en faire des engrais; qu'il a accordé l'autorisation que demande Mr Langles à la condition que la compagnie devra toujours permettre aux inspecteurs d'examiner l'établissement et que celui-ci sera fermé dès que la compagnie cessera de se conformer, dans tous les rapports, aux ordonnances de la ville et du Bureau de Santé.

Mr Hardee, au nom du comité chargé d'examiner les rues et les ruisseaux de la Nlle-Orléans, a lu un long et intéressant rapport que le Bureau a écouté avec la plus grande attention. Le comité a inspecté les rues et les rigoles, des Casernes à Carrollton, et déclare qu'ils n'ont jamais été en aussi bon état; il ne s'en exhale pas d'odeurs qui soient de nature à inspirer des craintes pour la salubrité publique.

Le rapport recommande l'usage de l'eau en grandes quantités; il propose la construction de six machines qui coûteraient $40,000 et qu'il serait aisé de faire fonctionner moyennant $15,000 par an. Il recommande aussi que les inspecteurs soient autorisés à employer de l'acide carbolique, modérément, lorsque les circonstances l'exigeront.

Le Dr Choppin a dit au Bureau qu'il a reçu une copie d'une injonction obtenue par les vidangeurs. Le docteur a fait observer que l'ordre s'applique aux ordonnances de la ville et non à la loi de l'Etat, qui veut que les vidangeurs prennent une licence du bureau et ne se servent que des appareils inodores.

Le bureau s'est ajourné à jeudi prochain.

Le Dr. Choppin a adressé au maire une lettre relativement à la construction d'un hôpital destiné à recevoir les personnes atteintes de la petite vérole. Le président du Bureau de Santé rappelle à Mr. Pilsbury que la loi No. 16 de la session extraordinaire de la Législature impose aux autorités de la ville le devoir d'établir l'hôpital. Il porte à $2 200 le coût des lits, de la literie, etc.—et à $9,980 l'entretien de 50 malades durant un an, mais le docteur croit que si les précautions nécessaires sont prises, si les ordonnances du bureau sont rigoureusement exécutées, le nombre des malades ne s'élèvera guère à plus de vingt-cinq.

TEMPERATURE—30 août 1877.
Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade
6 du matin........	80	27
Midi..........	90	33
3 P. M..........	94	35
6 P. M..........	[illegible]	32

LES PROJETS DES 363 EN CAS DE SUCCÈS.—Voici, sur les projets des gauches, une information curieuse de la *Gazette de Cologne*.

On raconte que M. Thiers, M. Gambetta et les autres chefs des gauches seraient fermement résolus à ne soutenir le maréchal de Mac Mahon que s'il donnait des garanties qui rendissent impossible la reproduction du coup d'Etat du 16 mai, et s'il consentait à ce que le Sénat et la Chambre des députés se réunissent en Congrès pour retrancher de la Constitution les dispositions qui ont permis de provoquer la crise actuelle. Si le Maréchal n'acceptait pas ces conditions, on le sommerait de donner sa démission, en déclarant en même temps que la Chambre n'accorderait pas un sou tant que le Maréchal refuserait les garanties nécessaires. Après avoir dévoilé ce plan de vengeance, la *Gazette de Cologne*, ainsi que le fait remarquer le *Français*, veut bien présenter quelques objections. "Il est à peine besoin, dit-elle, de faire remarquer que la Chambre n'a aucunement le droit de sommer le Président de se retirer, et qu'une démarche aussi inconstitutionnelle que la dissolution de la Chambre serait une réponse justifiée. En attendant, le gouvernement persiste dans le système qu'il a appliqué jusqu'ici, et toutes les négociations qu'on poursuit en ce moment n'ont pour but que d'assurer la situation du Maréchal, même après une victoire des républicains."

Quant à la *République française*, elle a fini par avouer que le 16 mai n'avait pas pour but de renverser la République:

"Nous croyons volontiers, dit-elle, que le maréchal de Mac-Mahon veut tout simplement établir une certaine forme de République cléricale et réactionnaire; il reste à savoir si sa conception sera agréée par le corps électoral."

UNE OPINION D'EDMOND ABOUT.—Il est assez amusant de constater qu'à toutes les époques de sa vie, M. Thiers a été jugé comme le jugent aujourd'hui les conservateurs.

Le 10 juillet 1870, un journaliste officieux écrivait, en parlant des résistances de M. Thiers à l'affolement qui poussait le pays vers les aventures guerrières.

M. Thiers, l'homme qui ameutait contre nous l'Europe entière en 1840, l'a pu résister aujourd'hui au désir incessant qui le dévore de parler de lui-même et de ce qu'il aurait fait, s'il avait eu l'honneur de diriger les affaires de son pays. Nos lecteurs liront ce discours avec soin. Ils feront plus tard le calcul des fautes commises par le gouvernement. Mais, dès aujourd'hui, ils tiendront un compte exact du sang que les imprudentes paroles de cet homme gonflé d'orgueil et de rancunes coûteront à notre pays.

M. Thiers a commis une mauvaise action.

La gaîté redouble quand on découvre que le journaliste s'appelait M. Edmond About.

LES MARIAGES ESPAGNOLS.—Bachaumont, dans le *Constitutionnel*, donne comme positif le mariage souvent annoncé et démenti du jeune roi d'Espagne avec sa cousine dona Maria de las Mercedès.

Le jeune souverain a été très vivement frappé des grâces de sa cousine qui rappelle beaucoup sa mère la duchesse de Montpensier à son âge de dix-sept ans! D'autre part, la princesse n'avait pas été insensible aux prévenances de son royal cousin, et, le désir très vif du duc et de la duchesse de Montpensier de voir conclure cette alliance brochant sur le tout, les choses ont eu une heureuse issue.

Mais ce n'a pas été sans difficulté: la grandesse hostile au duc de Montpensier a fait dans l'entourage du roi une opposition très vive à ses projets de mariage, et il a fallu toute l'habileté, toute la persistance, toute la souplesse du duc pour arriver à ses fins.

Aujourd'hui le succès a couronné l'entreprise. Le duc de Montpensier a dîné, cette semaine, dans l'hôtel tout rempli de fleurs de don François d'Assise, rue Lesueur—de don François, son ancien camarade de collége à Henri IV—et on a bu au dessert à la future union royale. Puis, de là, les deux princes sont allés à la Comédie-Française. L'époque du mariage reste seule à fixer. On veut le faire coïncider avec quelque grande date de la monarchie espagnole, et aussi avec les opportunités de la politique. Le roi est né le 28 novembre 1857 et la princesse le 24 juin 1860. Le duc de Montpensier a trois autres enfants: la comtesse de Paris, née en 1848, la princesse Christine, née en 1852, et qui ressemble d'une façon frappante à sa sœur, et le prince Antoine d'Orléans, qui a onze ans.

A cette première information, Bachaumont en ajoute une autre. On parlerait d'un autre mariage dans la famille royale d'Espagne; l'infante Maria del Pilar, fille de la reine Isabelle, serait fiancée au prince Louis-Napoléon. La jeune princesse n'a que dix-sept ans.

MORT EN JOUANT.—Un accident épouvantable vient de plonger dans la désolation la famille de M. Saint-Martin, l'ex-député d'Avignon. Son neveu, le jeune Marcel, un enfant de 8 ans, s'est pendu en jouant, dans les circonstances que nous allons relater.

M. Saint-Martin habitait rue de Créteil, à Maisons-Alfort, avec toute sa famille. Il y a quelques jours, le jeune Marcel voulut prendre une ceinture de gymnastique qui pendait à un clou fixé à la muraille; pour l'atteindre, l'enfant se hissa sur une chaise; mais ses petits bras étaient encore trop courts pour qu'il pût décrocher l'objet de sa convoitise.

Que fit-il alors? Ne pouvant détacher la ceinture, il s'en fit une sorte de collier. Malheureusement la chaise bascula à ce moment, et la pauvre petite victime resta pendue. Au cri qu'il poussa, tout le monde accourut. On s'empressa de le dépendre, mais il était trop tard.

Rien ne saurait peindre le désespoir de cette famille. Personne ne voulait croire à la mort, on essayait toujours quelque chose de plus pour le ranimer. Hélas! il fallut se rendre à l'évidence.

Le petit Marcel était bien mort.

—No 1.—

August Flower.—Les êtres les plus malheureux au monde sont ceux qui souffrent de la dyspepsie et d'affections du foie. Plus de soixante-quinze pour cent de la population des Etats-Unis souffrent de ces deux maladies et de leurs conséquences, telles que: acidité de l'estomac, migraine, constipation habituelle, palpitations du cœur, sensation de brûlure à l'épigastre, douleur au creux de l'estomac, jaunisse, langue saburrale, mauvais goût à la bouche, rapports, humeur noire, etc. Allez chez votre pharmacien et procurez-vous un flacon de 75 cts d'August Flower, ou une fiole-échantillon pour 10 cts. Essayez-en. Deux doses vous soulageront.

Vendu par tous les pharmaciens des Etats-Unis, et, en gros, par E. J. Hart & Co. G. Finlay & Co., I. L. Lyons et Fredericksen Harts, Nouvelle-Orléans.

LE PERSONNEL ADMINISTRATIF EN FRANCE.—Le *Temps* a fait des recherches sur les origines politiques du personnel administratif actuellement en fonctions, c'est-à-dire: 88 préfets (y compris le préfecture de police et le territoire de Belfort), 89 secrétaires généraux et 275 sous-préfets.

195 de ces fonctionnaires ont servi, à divers titres, le régime impérial.

Sur ces 196 fonctionnaires, 62 avaient traversé sans perdre leur situation la révolution du 4 Septembre; un nombre à peu près égal, 64 ont été maintenus par M. Thiers; 40 ont été replacés au 24 mai 1873 ou dans la période comprise depuis cette date jusqu'au ministère républicain de M. Ricard; 1 est rentré sous M. de Marcère; 28 ont été replacés au 16 mai 1877 ou postérieurement. On le voit, le gouvernement de la Défense nationale et M. Thiers n'avaient pas manifesté dans le principe une extrême défiance pour les anciens fonctionnaires de l'Empire, puisque ces deux régimes en avaient maintenu ou réintégré 226, dont quelques-uns, il est vrai, durent être frappés ultérieurement, après les élections législatives du 24 février 1876, par MM. de Marcère et Jules Simon.

Cette catégorie de fonctionnaires est plus redoutable encore par l'importance des postes occupés que par le nombre; 61 préfectures, soit les sept dixièmes, sont en effet entre leurs mains, c'est-à-dire que parmi les fonctionnaires de l'empire replacés aujourd'hui, il y a presque un préfet sur trois fonctionnaires; nous trouvons sept préfets de première classe, sur onze: ceux de Nice, de Marseille, de Toulouse, de Nantes, de Lille, de Lyon et de Rouen ont servi l'empire; 20 préfectures de seconde classe leur appartiennent également. Faisons observer aussi que six de ces fonctionnaires, MM. Brassier, Falcon de Cimier, de Vallavielle, comte de Callac, vicomte Malher et Pinoret, au nombre desquels se trouvent trois préfets de première classe, avaient été déjà préfets sous l'empire.

La part des bonapartistes est donc fort belle dans la répartition des emplois.

D'autres éléments ont concouru à former le personnel qui nous occupe.

M. de Perthuis, préfet du Calvados, a servi la monarchie de Juillet et n'était pas, jusqu'en 1871, rentré dans les rangs de l'administration.

7 fonctionnaires seulement, parmi lesquels M. Mahou, préfet de Seine-et-Marne, ont débuté sous la Défense nationale;
11 sous MM. Ricard, de Marcère et Jules Simon;
61 datent de M. Thiers;
116 du 24 mai;
60 du 16 mai 1877.

Ces derniers, à l'exception de MM. Lavanden, préfet de la Drôme; Gueydan, préfet du Gard, et Emile Carron, préfet de la Haute-Marne, sont en général des jeunes gens, et n'occupent que des postes de début.

Le *Temps*, après avoir fait remarquer que plusieurs des fonctionnaires les plus dévoués au 16 mai, comme M. Doncieux, M. de Tracy, M. de Nadaillac, ont débuté sous les auspices de M. Thiers, termine par cette piquante observation:

La liste du personnel prêterait à bien d'autres observations, qui prouveraient combien toute espèce de stabilité fait maintenant défaut aux malheureux fonctionnaires; disons seulement, à titre d'exemple, que six fonctionnaires seulement (sur 452) occupent leur poste depuis une époque antérieure au 24 mai 1873. L'un d'entre eux, le secrétaire général de l'Orne, remplit, il est vrai, ses fonctions depuis 25 ans.

MM. Souquières, préfet de la Nièvre; de Callac, préfet du Lot; de Perthuis, préfet du Calvados, paraissent seuls avoir des services antérieurs à la révolution de 1848.

LA LOGIQUE DES PARTIS.—Les *Tablettes d'un spectateur* rappellent la circulaire suivante adressée, le 7 juin 1872, aux préfets, par M. Victor Lefranc, alors ministre de l'intérieur:

"Monsieur le préfet, les ennemis du gouvernement font imprimer (à l'étranger) des écrits calomnieux qui ont pour but d'exciter au mépris et à la haine du gouvernement et du chef de l'Etat.

"Il importe de déjouer sans retard ces manœuvres et d'user à l'égard de ceux qui y participent de tous les moyens de répression dont l'autorité est investie.

"Veuillez donc transmettre immédiatement aux sous-préfets, aux maires, aux commissaires de police, aux chefs de gendarmerie et à tous les agents placés sous vos ordres, les instructions les plus rigoureuses, afin que rien ne soit négligé de ce qui pourrait mettre obstacle à un colportage aussi dangereux que coupable.

"Les individus qui prendraient part à la distribution des écrits dont il est question, les introduiraient en France ou les transmettraient à d'autres, devront être recherchés, arrêtés et.... déférés aux tribunaux en exécution de la loi du 27 juillet 1849.

"Vous aurez soin de prescrire.... les investigations et.... les visites domiciliaires, quand elles vous paraîtront de nature à mettre l'autorité sur la trace des coupables.

"Vous vous concerterez avec la justice pour que, dans le cas où ces mêmes pamphlets seraient expédiés par la poste, les.... saisies et perquisitions que la loi autorise fussent sans retard opérées.

"Il faut, en un mot, que l'administration se montre ferme et vigilante pour déjouer ces menées incessantes qui tendent à agiter le pays.... Il faut aussi que chacun soit convaincu qu'un prompt châtiment atteindrait, quels qu'ils fussent, les auteurs ou les complices de ces manœuvres.

"Le ministre de l'intérieur,
"VICTOR LEFRANC."

Depuis, M. Victor Lefranc est devenu un des 363, et fait partie, du moins dans les coulisses, du comité des jurisconsultes des gauches.

RENFORTS POUR LA PRESSE CONSERVATRICE.—Il paraît que le parti conservateur ne veut pas laisser les radicaux publier, seuls, de nouveaux journaux. En voilà, coup sur coup, trois qui viennent de paraître: le *Pouvoir*, que nous avons annoncé hier, l'*Assemblée nationale* et le *Candidat conservateur*.

Des trois, le plus important est sans conteste l'*Assemblée nationale*. C'est un journal de douze pages, grand format; directeur politique: M. Adrien de La Valette, qui fonda cet organe en 1848.

L'*Assemblée nationale*, formule ainsi son programme de politique conservatrice et de combat:

En présence des dangers qui menacent encore la patrie et dans la lutte qui s'engage, il ne doit exister que deux partis; *La Ligue du bien public*, l'union du grand parti de l'ordre, avec le maréchal-président à sa tête;

Et la coalition des agitateurs, le parti des mécontents qui réclament les ministères et les places, ayant pour général en chef M. Gambetta, et pour souverain honoraire M. Thiers.

Quant à la Ligue du bien public, voici dans quels termes le nouveau journal en provoque la formation:

Le général en chef de l'armée de l'ordre a pris un engagement solennel sur le front de ses troupes de toutes armes. Il leur a dit: En avant contre l'anarchie, contre la révolution; je serai votre général, je vous soutiendrai.

Qui oserait maintenant supposer que le maréchal manquera à sa parole, qu'il laissera protester sa signature, qu'il désertera son armée à la veille de la bataille ou pendant le combat?

La désunion du parti de l'ordre, l'hésitation dans le commandement, dans l'exécution des plans, ce serait la défaite, ce serait le triomphe de la révolution.

L'union de tous les conservateurs, leur action loyale et disciplinée, la résolution pendant toute la campagne, l'énergie du généralissime, c'est la victoire assurée.

Pour remporter cette victoire, le nouvel organe du parti de l'ordre déclare indispensable la Ligue du bien public.

CANDIDATURES EN FRANCE.—Le département de la Seine-Inférieure est visité, dans ce moment, par quatre personnages politiques de nuances bien différentes: M. Thiers et le prince Jérôme Napoléon sont à Dieppe, le comte de Paris est à Eu, et M. Gambetta à Poys, chez son ami et ancien collègue, M. Turquet.

On nous mande de Dieppe que M. Gambetta et M. Thiers combattent à outrance la candidature de M. Estancelin. C'est très probablement ce qui la fera réussir.

Toulon, 14 août.—Dans une réunion de conservateurs qui s'est tenue au Cercle catholique, il a été décidé d'offrir la candidature de Toulon *extra muros* à M. Gay, bonapartiste libéral, qui occupe la première place au barreau toulonnais. Le candidat *intra muros* est le contre-amiral Martin, ancien maire. Si le gouvernement prend la sage mesure de retirer le vote aux ouvriers des arsenaux, en les assimilant aux marins, le succès du contre-amiral Martin est assuré.

Tours, 14 août.—Voici les champions du parti conservateur qui vont engager la lutte aux prochaines élections;

M. Podevin, ancien préfet d'Indre-et-Loire, contre le médecin radical, Joubert, député sortant.

M. Fernand-Raoul Duval se présentera contre le grand manitou électoral du département, M. Wilson. La lutte sera vive, surtout si le châtelain de Chenonceaux recommence sa légendaire distribution de cache-nez.

M. Mame, une des sommités industrielles de France, doit battre facilement le radical Belle, nullité vaniteuse s'il en fut jamais.

Enfin M. Georges Houssard, fils du sénateur, contre M. Guinot, député sortant un des 363.

Quimper, 13 août.—M. de Kersanson, conservateur, a été élu hier conseiller général pour le canton de Lanmeur par 1,802 suffrages, contre M. Kieth, républicain, qui n'en a obtenu que 1,514.

—On annonçait hier soir, dit la *Patrie*, la mort d'un de nos plus éminents publicistes, M. Emile de Girardin. Nous n'avons pas besoin de dire que cette nouvelle causa une émotion profonde. Informations prises immédiatement, nous avons eu la preuve que cette rumeur était controuvée.

M. de Girardin n'est pas mort. Il n'est qu'enterré sous un article de huit colonnes, signé de lui, dans la *France* et dans lequel il défend, il accepte le fameux programme de Belleville.

Il était impossible, en effet, de mieux se suicider.... moralement.

L'ANCIENNE ET FIDELE VOIE DE JACKSON.

TOUJOURS LA PREMIÈRE.

Cette ancienne voie favorite des voyageurs a été grandement améliorée; ses rails sont en acier, elle a de nouveaux ponts de fer et de nouveaux wagons. Les trains y circulent maintenant avec autant de régularité que de rapidité. Ils se relient avec exactitude aux convois des autres lignes. C'est le chemin le plus court et le meilleur vers l'est par Louisville et Cincinnati.

Ceux qui font des voyages de plaisir peuvent, en prenant cette route, aller par Chicago et le Canada, ou par Buffalo et les chûtes du Niagara, à New-York et aux villes de bains du Nord, au même prix que par Louisville ou par les lignes de la Géorgie et de la Virginie.

Il y a en vente maintenant, au Bureau du chemin de fer de Jackson, rue du Camp No 22, sous le City Hotel, des billets d'excursion et de touriste pour tous les principaux lieux de rendez-vous dans l'Est, le Nord et le Nord-Ouest, par toutes les voies désirables.

Il n'y a qu'un changement de wagon entre la Nlle-Orléans et New-York et les autres villes de l'Est. Pas de changement entre Chicago, Cincinnati, Louisville et la Nlle-Orléans, ou de St. Louis à la Nlle-Orléans.

Tous les trains ont des palais-dortoirs.

Prenez donc l'ancien chemin de Jackson

—138—

Cet ennemi insidieux de la Santé.—Une atmosphère imprégnée des miasmes de l'infection, est rendu impuissant par l'usage opportun des "Hostetter's Stomach Bitters," et si l'on a recours à leur bienfaisante influence quelorsque la fièvre se sera développée, ils auront encore l'effet de l'arrêter et d'en empêcher le retour. Cette assertion est corroborée par des milliers de gens qui ont essayé ce remède contre la fièvre et les accès, contre la fièvre bilieuse rémittente, sans compter les affections de l'estomac, du foie des boyaux qui souffrent particulièrement dans les localités malsaines. Dans tout l'Ouest et aussi dans toutes les parties du continent américain où l'infection règne, ces "bitters" sont le remède accepté. Et sa sphère de son efficacité n'est pas circonscrite par les limites des Etats-Unis, car il est employé dans l'Amérique du Sud, au Mexique, en Australie et ailleurs.

Décédée hier, à une heure et demie de l'après-midi, à l'âge de quatre-vingt-douze ans, Dame ELISA HARLIN BRONIER, native d'Alexandrie, Virginie. Les funérailles auront lieu aujourd'hui VENDREDI, 31 août 1877, à cinq heures précises de l'après-midi.

Le convoi partira de la demeure de sa petite-fille Madame G. W. Paris, No 12, rue Derbigny, près Canal. Les amis et connaissances sont priés d'assister sans autre invitation.

Les journaux de Washington, D. C. et d'Alexandrie, Virginie, sont priés de reproduire.

Décédé jeudi 30 août, à 8 heures de l'après midi, PAUL TERRADE, à l'âge de cinquante-trois ans, natif de Maumisson, département du Gers, France. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, le 31 août 1877, à 3 heures de l'après-midi.

Le convoi partira de sa dernière résidence, No. 161 encoignure Euterpe et Dryades.

De la part de sa Veuve.

Décédé, jeudi, 30 août 1877, à une heure de l'après midi, AUGUSTE ALFRED TRÉPAGNIER, âgé de trente-six ans, natif de St Jean Baptiste. Les amis de la famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, vendredi, 31 août, à cinq heures du soir. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 251 1/2 rue des Français près Claiborne.

De la part de son épouse et de ses frères et sœurs.

☞ Les journaux de St Jean Baptiste et St Jacques sont priés de reproduire.

Entrepôt de Tapis.

AU No 17 DE LA RUE DE CHARTRES.

STOCK à une GRANDE RÉDUCTION DE PRIX, au comptant.

Nous offrons, en ce moment, notre grand choix de TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES, STORES, étoffes à rideaux, &c.

A UNE GRANDE RÉDUCTION DE PRIX.

Les personnes qui désirent acheter de ces articles ou se réassortir, trouveront leur intérêt à venir examiner notre stock et voir nos prix.

25août—DVFF. A. BROUSSEAU & SON.

Pavez vos Taxes Arriérées

Pour éviter la saisie de vos propriétés.

UN ESCOMPTE TRÈS LIBÉRAL VOUS EST ALLOUÉ, CHEZ

J. BRETTE,

14.........RUE ST. CHARLES.........14

5 août—3 mois PP.

Maladies de l'Œil et de l'Oreille.

Dr O. BEARD, Oculiste,

ORLEANS INFIRMARY,

No 142 rue du CANAL.

LES malades de la campagne trouveront à l'infirmerie les facilités nécessaires pour leur entretien. 27 avril—6m—PP

LA Maison C. JAUBERT & Co.,

20 Rue de CHARTRES, Nlle Orléans.

AYANT fait de très forts achats aux dernières grandes ventes d'encan de New York, il est de l'intérêt des marchands de la ville et de la campagne de visiter l'immense stock de cette maison où ils trouveront des avantages qu'on ne peut leur offrir nulle part.

Les ordres de la campagne y reçoivent une attention toute particulière.

Adressez-vous donc à C. JAUBERT & Co. Wholesale Dry Goods. 20 rue Chartres, Nlle Orléans.

12 août—1m

6ème COMPAGNIE D'ARTILLERIE D'ORLEANS.

Avis au public.

LA barre et le restaurant pour le pique-nique qui doit avoir lieu au Jardin Magnolia, le Dimanche, 9 Septembre, seront vendus DIMANCHE PROCHAIN, 2 Septembre, à 11 heures A. M., chez le Lieutenant NOBLET, au théâtre de l'Opéra (Entrée des Artistes). Conditions très libérales et très avantageuses; elles seront annoncées au moment de la vente.

L'acquéreur de la barre et du restaurant aura seul, le privilége de vendre toutes espèces de boissons, gâteaux, fruits, &c., &c.

Par ordre du Comité d'Arrangement,
31août—3t C. ROUYER, Chairman.

Demande de Bonne d'Enfant.

ON demande une femme d'un âge raisonnable pour prendre soin d'un bébé, et aider un peu au ménage. S'adresser 617 rue St-Charles, entre Seconde et Troisième, de onze heures du matin à trois heures de l'après-midi. 31 août—1f.

RÉOUVERTURE.

LE RESTAURANT de LEON,

Ancien Restaurant Camors.

23 - - rue St-Charles, - - 23

A été complètement réparé.

LA RÉOUVERTURE EN AURA LIEU LE 1er SEPTEMBRE.

Tout ce que le marché de la Nlle-Orléans et les marchés du Nord

Ont de plus délicat,

En fait de

GIBIER, POISSONS ET HUITRES

Y est reçu journellement.

Prix de la pension, par semaine....$8 00

30 août—3f

RÉOUVERTURE RÉOUVERTURE RÉOUVERTURE

AVIS.—Les CRESCENT RIFLES, les VAUDRY RIFLES et les LOUISIANA GRAYS ayant résolu de célébrer l'anniversaire de leur organisation par une parade militaire, le 14 Septembre prochain, désirent que la célébration soit digne de ce jour à jamais mémorable, invitent cordialement tous les corps militaires à y participer; ils les prient de se faire représenter, par leurs officiers ou des comités, à une assemblée qui aura lieu le SAMEDI SOIR, 1er Septembre, à sept heures et demie à l'Arsenal, bâtisse Moresque, angle des rues Camp et Poydras, à l'effet de s'entendre sur les détails et les préparatifs.

C. W. ALLEN, Lieut-com. Crescent Rifles.
A. E. MORPHY, Capt. Vaudry Rifles.
E. BELKNAP, Capt. Louisiana Gray.

30 août—2f

Avis aux jeunes enfants de la Nlle-Orléans

LES distractions et les amusements pour les enfants manquant ici; une dame arrivant de Paris vient d'ouvrir rue Royale 255 entre St-Philippe et Ursulines, une salle où seront données les Jeudis et les Dimanches des bals d'enfants, toutes sortes de jeux seront établis, des rafraîchissements seront offerts aussi.

Une magnifique lanterne magique et un beau panorama devant être envoyés le mois prochain; des représentations seront données chaque soir et même pourront être montrées à domicile. Le prix d'entrée est de 10 cents.

30 août—1m—MJS.

C. CAVAROC & SON,

Négociants-Commissionnaires,

38 et 40 Decatur St. New Orleans

—ET—

179 et 181 Wabash Avenue,

CHICAGO.

En déchargement du navire Alphonse et Marie, venant de Bordeaux.

5 demi muids vin de Roussillon, très étoffé.
Cahors
100 caisses sardines, 8/10 poissons.
57 ... de 120 bouteilles vides 63/70 centilitres
20 ... 250/2
20 ... 129
10 ... 250/2
200 ... 12 & 24/2 ... vin blanc, 1er choix ... 75 & 37/35 centilitres.

En magasin.

200 barriques vin rouge bon ordinaire.
Montferrand.
Fronsac.
Margaux.
St-Julien.
Léoville.
Pontet-Canet.
St-Julien.
Léoville.
Médoc.
Margaux — St-Estèphe — St-Emilion — St-Seurin — St-Jérome — Château Larose — Château Kirwan — Château Lafite — Château Margaux — (ces trois derniers vins, mis en bouteilles au château).

15 barriques et demi-barriques vin blanc Sauterne — Haut Sauterne — Bommes — Graves — Latour Blanche.

300 caisses vin blanc Graves — Bommes — Sauterne — Haut Sauterne — Latour Blanche — Château Yquem — (ces deux derniers vins mis en bouteilles au château).

40 caisses Chablis — Pouilly — Moulin à Vent — Chambertin — Clos Vougeot — Romanée, de la marque Chas. Marey & Liger Belair.

125 caisses cognac Otard Dupuy Frère & Fils 1802.
10 quarts et huilières.
10 caisses cognac E. Delcamier.
15 quarts et huilières.
25 ... Porto F. Durand.
Sherry Reig.

Aussi: Porto — Sherry — Madère, des docks de Londres — Vermouth — Absinthe — Cerises à l'eau-de-vie — Bouchons — Rum — Huile d'Olive — &c.

A vendre par C. CAVAROC & SON, 38 et 40 rue Decatur

24 août—8f

INSTITUTIONS.

INSTITUTION D'AQUIN.

LA rentrée des Classes de cette Institution aura lieu LUNDI, 3 septembre 1877. La directrice, Mlle H. FITZGERALD, compte sur l'exactitude des élèves et elle prie les parents et les tuteurs des enfants de s'adresser pour les conditions, à l'Institution, 182 rue du Bayou, près Claiborne. 28août—6m

INSTITUT St-CHARLES.

(Anciennement dirigé par Mme MACE LEFRANC.

No 190 rue BOURBON.

Externat et Pensionnat de demoiselles sous la direction des Dames OCTAVE LABRANCHE.

Mlle OCTAVIE LABRANCHE. Directrice.

Les classes recommenceront LUNDI, 3 septembre 1877. 29 août—6t

Commercial and Classical Academy,

Au No 247 de la rue St Charles, en face du Tivoli Circle.

T. S. DABNEY, Jr. Principal.

Successeur de PHon. H. L. LUSHER.

LA TREIZIEME SESSION commencera le LUNDI, 3 septembre 1877. L'anglais, les sciences naturelles, les mathématiques, les langues anciennes et modernes sont enseignées à l'Institut. Pour les circulaires, qui donnent les conditions et la liste des livres, s'adresser à l'Academy et aux principales librairies.

25 août—1m—MaJD

INSTITUT CARNATZ.

DIRIGÉ PAR Mme V. CARNATZ,

228 rue Colliseum, au coin de la rue Washington.

MME CARNATZ a l'honneur d'informer les parents que la réouverture des classes est fixée au 3 septembre 1877. S'adresser à l'Institut pour plus amples renseignements. 26 août—2f

INSTITUT St-LOUIS

POUR LES JEUNES FILLES, FONDÉ EN 1847.

DIRIGÉ PAR Mme E. H. MATTHEY.

Enseignement Primaire, Intermédiaire et Supérieure.

TOUTES les branches d'une éducation complète française et anglaise, la langue espagnole et la langue allemande, y sont enseignées par des professeurs d'un mérite reconnu. La musique vocale et instrumentale est, comme toujours, l'objet d'une attention particulière. Des prix sont donnés pour l'écriture, le dessin et la peinture, la peinture à l'huile et d'aquarelle, organ, sous l'année dernière, recommencent à la rentrée.

Les dames et les demoiselles qui désireraient suivre ces cours, seront admises aux mêmes prix que les élèves de l'Institut.

Dessin............$3 00 par mois.
Peinture...........$4 00 do

25août—1m.

INSTITUT MILITAIRE
Du Mississippi
TRANSPORTÉ D'ABERDEEN A LA PASSE-CHRISTIAN.

(L'Institut a une Charte de l'Etat.)

LE prochain cours ouvrira le 1er octobre 1877.—C'est une ÉCOLE NATIONALE préparatoire pour les jeunes gens qui se destinent à la carrière militaire. La discipline y est stricte en même temps que paternelle, et l'enseignement, comprenant un cours classique, un cours commercial et un cours scientifique, complet dans toutes ses branches. Les professeurs sont des lauréats des premiers colléges d'Europe et d'Amérique. L'Institut est situé sur le bord de la mer, dans une localité extrêmement salubre et agréable. Les prix sont modérés. Voir le catalogue.

E. H. MURFEE, Surintendant.

22 août—1 m.

St. Stanislaus Commercial College, Bay St. Louis, Miss.

LE Collége St-Stanislas, sous la direction des Frères du Sacré Cœur, commencera sa nouvelle année scolaire le 15 septembre.

Quelques jours avant la rentrée, les parents ou les gardiens qui désirent envoyer leurs enfants, pourront les confier aux frères qui se rendront à la Nouvelle-Orléans pour se charger des élèves qui leur seront confiés.

Pour plus amples informations, s'adresser au Frère Edmond, St-Aloysius Academy, encoignure Chartres et Barracks, ou au Frère Gabriel, Président, Bay St Louis. 23août—1m

JEFFERSON ACADEMY,

AU No 43 de la rue BOURBON,

entre les rues Douane et Bienville, dirigée par

WILLIAM HENRY,

Successeur de G. J. LORD.

LA session de 1877 et 1878 commencera le LUNDI, 3 septembre. Les familles qui désirent envoyer leurs enfants à l'institution sont priées de le faire à l'époque indiquée. Les prix ont été réduits de beaucoup.

Enseignement des différentes branches de l'anglais et du français, par mois.

Classes primaires..................$4 00
intermédiaires..............6 00
supérieures..............de $8 00 à 10 00

19août—1m

Washington & Lee University,

LEXINGTON, VIRGINIE.

Gén. G. W. C. LEE, Président.

Cours classiques complet, cours littéraire et scientifique, cours de droit et de génie civil.

La prochaine session s'ouvrira le 20 septembre et se terminera le 26 juin. La dépense totale, non compris les livres et les vêtements ne dépasse pas $275; elle peut même être réduite à $200 ou $220, si plusieurs élèves se mettent ensemble pour prendre pension.

Pour renseignements complets au moyen du catalogue et des circulaires s'adresser à WALTER BOWIE, Secrétaire de la Faculté.

31 juil.—1 m.

CHARBONS.

Avis spécial.

COAL Bureau de la compagnie de Charbon St-Bernard, 22 rue Carondelet, Nouvelle-Orléans, Lne.—Le soussigné est prêt à faire des contrats pour fournir du charbon l'automne et l'hiver prochains. Charbon délivré dans les limites de la ville aux prix suivants:

Aux familles...............55 cts le baril
Aux bateaux...............50 cts
Aux marchands...............45 cts

W. S. CAMPBELL, Agent.

15 juil—2mD Mar J

Hy. J. MONTAGNET

(Successeur de ALF. LAINE, Agent,)

MARCHAND DE

Pittsburg, Anthracite et Cannel Anglais.

COAL Les commandes des planteurs, des bateaux à vapeur et des familles seront promptement exécutées.

Chantier sur la Levée, 3ème district, au pied de la rue Champs-Elysées, Bureau, 167 rue de la Commune, près Carondelet, N. O.

Les ordres peuvent être laissés aux deux endroits.

N. B.—Tout ordre reçu maintenant sera rempli à la date fixée par l'acheteur 5 août—2m

Demande de solliciteurs.

ON demande deux cent cinquante solliciteurs qui veulent se charger de vendre du CHARBON pour le "St. Bernard Coal Co." dont les bureaux sont au No 22 de la rue Carondelet. La compagnie donnera cinq pour cent sur toutes les demandes de charbon St. Bernard ou de charbon Pittsburg vendu, comptant, aux prix suivants:

Charbon St. Bernard............55 c. le baril.
Pittsburg............60 c.

Le même escompte sera fait aux acheteurs qui paieront comptant. W. CAMPBELL, Agent.

12 août—1m

CHANGEMENT DE LOCAL

VENANT D'OCCUPER MON NOUVEAU MAGASIN

No 135 de la rue du Canal (Batisse Touro)

J'invite mes amis, mes clients et le public à examiner le grand stock que j'ai choisi avec soin et qui se compose des célèbres

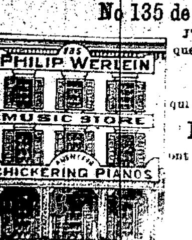

PIANOS CHICKERING,

qui n'ont pas de supérieurs,

Pianos droits, HARDMAN;

qui ont un beau son, sont durables et se vendent à bas prix, des

Pianos carrés, HALE; des fameux

Orgues d'ESTEY & Co.; des

Orgues MASON & HAMLIN; des

Orgues dites NEW-ENGLAND:

INSTRUMENTS DE MUSIQUE, CORDES, etc., importés directement de fabriques d'Europe; de

MUSIQUE ET LIVRES DE MUSIQUE,

et de tout ce qui se rattache à la musique. Ayant réuni dans un seul vaste et bel édifice le stock des cinq magasins que j'occupais, et ayant ainsi réduit mes dépenses, je suis à même de maintenir mon système de bon marché et de conditions avantageuses—système qui a toujours distingué mon établissement.

J'invite cordialement les citoyens de la Nlle-Orléans à se présenter à mon immense magasin soit comme visiteurs, soit comme acheteurs.

PHILIP WERLEIN,
Au No 135 de la rue du Canal, (Batisse Touro,) entre les rues Royale et Bourbon.

25 août—

PROSPECTUS

—DE LA—

Compagnie du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Pacifique.

La Compagnie du chemin de fer de la Nlle-Orléans et du Pacifique a été organisée en juin 1875, en vertu d'une charte accordée par l'Etat de la Louisiane et qui l'autorise à construire un chemin de fer de la Nouvelle-Orléans à Shreveport et Marshall, Texas, divergeant à Keachi, pour Shreveport.

Le tracé de toute la distance—361 milles—est fait de la Nlle-Orléans par la voie de Donaldsonville et Alexandrie à un point de connexion avec le chemin de fer du Texas et du Pacifique à Shreveport et Marshall, Texas, où le chemin se reliera à Dallas, Sherman, le Fort Worth, Jefferson, Texarkana, tout le nord du Texas et de l'Arkansas, le Missouri et le Kansas, et donnera une grande voie au commerce de cette partie du pays.

A la Nlle-Orléans, le chemin se reliera à celui de la Nlle-Orléans et du Mobile pour tous les points du Sud, et à celui de la Nlle-Orléans, de St-Louis et de Chicago pour tous les points du Nord et de l'Est. Au port de la Nlle-Orléans, des connexions directes sont également faites avec les steamers et les navires à voiles pour tous les points de la côte de l'Atlantique et des pays européens.

On propose d'établir cette ligne une première hypothèque qui n'excédera pas $12,000 par mille. Les bons portant 7 pour cent d'intérêt, le paiement des intérêts sera fait tous les six mois. Sur les 361 premiers milles du chemin, $1,332,000 ont été offerts au peuple de la Nouvelle-Orléans. La somme permettra à la compagnie de procéder au nivellement, à la construction des ponts et des chemins sur toute la voie. Cela fait, le restant des bons servira à mettre le chemin à même de commencer les opérations.

Une grande partie du nivellement ayant déjà été fait, les travaux exécutés aux différents points représentent les deux tiers de ce qu'il faut pour achever le lit du chemin.

Les détails estimatifs suivants présentés par l'ingénieur en chef, sont soumis:

ESTIMATION GENERALE.

De la Nouvelle-Orléans à Marshall..		336 milles.
De la Jonction Keachi à Shreveport..		25 milles.
Total....................		361 milles.
Nivellement et ponts....................		$1,142,700
Edifice, au complet....................		2,174,300
Ateliers, maisons de stations et de sections, stations d'eau et de bois..........		235,800
Travaux d'ingénieur et surveillance, casuel et frais généraux de bureau—7½ pour cent....................		296,400
Total (non compris les locomotives et les wagons)....................		$4,149,200
660 wagons de toutes classes, à $5,0....	$1?0,000	
30 locomotives et machines, à $7,500....	225,000—	425,000
Total (y compris les locomotives et wagons)....................		$4,574,200
Equivalant à $12,[illegible] par mille—moyenne du cout de tout le chemin au grand complet.		
Souscriptions de la ville, payées..........		$125,000
Souscriptions des paroisses, pouvant être employées....................		40,000
286,720 arpents de terre au Texas—valués à vingt-cinq cents l'arpent..........		71,600
Bons première hypothèque offerts à la Nouvelle Orléans....................		675,000
Bons première hypothèque sur 361 milles, a $12,000 par mille	$4,332,000	
En moins (ce qui est mentionné ci-dessus)....................	675,000—	3,657,000
Total....................		$5,1?3,600

Quant à la question de savoir si la compagnie pourra gagner suffisamment pour faire face à l'intérêt des bons, l'attention du public est appelée sur le tableau estimatif suivant du commerce sur lequel on peut compter. De plus, tous ceux qui connaissent le pays que traverse le chemin de fer de la Nlle-Orléans et du Pacifique, la région de coton et de sucre qui en est tributaire et les avantages qu'offre la Nlle-Orléans comme marché de coton maintiendraient nos assertions.

Le chiffre des bénéfices du chemin sembleront minimes, mais il n'en reste pas moins une ample marge, déduction faite de ce qu'exige l'intérêt des bons.

Le chemin rendra, la première année qui suivra son achèvement:

250,000 balles de coton à $2....................	$500,000
3,000 chargements d'animaux à $40..	120,000
6,000 chargements de graine à $40, (représentant environ (2,400,000 de boisseaux)....................	240,000
La malle des Etats-Unis, $100 par mille, par an....................	36,100
Express et frêt des trains de passagers..	50,000
Trafic local et sur tout le parcours....	150,000
Marchandises, approvisionnements et frêt général....................	300,500
Montant brut....................	$1,346,100
Dépenses et taxes à 60 pour cent..........	819,860
Montant net, applicable à l'intérêt..........	546,440
Intérêt annuel des bons première hypothèque, $4,332,000, à 6 pour cent..	259,920
Montant net applicable à la caisse d'amortissement et aux dividendes....	$256,520

19 août—19, 26 août, 1er sept

BUREAUX

DE LA

Compagnie du Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans et du Pacifique.

Aujourd'hui, à une réunion des Directeurs de la Compagnie du Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans et du Pacifique, il a été résolu, à l'unanimité, que

Attendu que les directeurs de la Compagnie du Chemin de fer de la Nlle Orléans et du Pacifique, ont l'assurance que la compagnie peut, à l'aide de bons, première hypothèque, avoir tous les rails, chars, locomotives, wagons, gares, stations d'eau, tables tournantes et autres améliorations nécessaires, après le nivellement du chemin, la construction des ponts et des traverses, sur tout le parcours de la ligne, et

Attendu que quand la somme de $675,000 aura été souscrite la compagnie pourra mettre le chemin en état de recevoir les rails, les locomotives et les wagons, il est

Résolu que le président de la compagnie est autorisé à émettre, au nom de la Compagnie du Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans et du Pacifique, des bons reposant sur toute la ligne, de la Nouvelle-Orléans à Shreveport, Lne., et Marshall, Texas, pour un montant qui ne devra pas excéder $12,000 par mille—bons qui seront payables dans quarante ans et porteront intérêt à raison de six (6) pour cent l'an. A l'effet de garantir le paiement des dits bons—capital et intérêt—le président de la compagnie est autorisé à donner une première hypothèque et à exécuter un acte de garantie sur toutes les actions, les franchises, les immeubles et les meubles quelconques appartenant à la dite compagnie de la Nouvelle-Orléans et du Pacifique ou qui pourront plus tard lui appartenir. Le président est autorisé à recevoir des souscriptions à $675,000 de bons de première hypothèque dans la ville de la Nouvelle-Orléans. Il est

Résolu que la proposition d'émettre des bons de seconde hypothèque est retirée et les souscripteurs pourront réclamer et obtiendront, en échange, des bons de première hypothèque. Il est

Résolu que les souscriptions aux bons de première hypothèque seront reçues aux bureaux de la compagnie et à ceux payés ou souscrits quarante jours après le vingt pour cent.

E. L. RANLETT, Secrétaire. E. B. WHEELOCK, Président.

19 août—19, 26 août—1er sept

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 30 AOUT—CLASSE NO 206.

Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me	15me
24	21	37	13	67	56	35	1	7	66	58	30	—	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage, nous apposons notre signature Ce 30 août 1877—4 heures P. M.
ADAM GIFFEN,
LOUIS H. PILIE,
Commissaires.

☞ Méfiez-vous des fausses Loteries.

CHAS. E. KELLS

—ET—

M. VIET,

CHIRURGIENS-DENTISTES

No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.

Pose de palais artificiels.

8 juin ☞

Mécanisme et Chirurgie.

G. P. MALONEY,

DENTISTE.

AU No. 150 de la rue du Canal, Nlle-Orléans. Les prix les plus modiques du sud. Extraction de dents sans douleur.

26 juin—2m

ROSADALIS—ROSADALIS

Ce célèbre agent pour purifier le sang ... toujours de fixer l'attention de ceux qui souffrent. Il s'en est vendu des milliers de bouteilles. Personne ne s'en est plaint.

A vendre par

E. J. HART & CO.,

73, 75, 77, 79 Tchoupitoulas.

25 juin—6m

Eaux Minérales Naturelles

DE

BONNES,
CAUTERETZ,
CARLSBADAR,
OREZZA,
CONGRESS,
VICHY,
PULLNA,

EAU de St-GALMIER,
EAU de TABLE ...

La bouteille source Courbière............... cents
do do Badoit............... cents

Des arrangements spéciaux ... permettent de faire ... sur toutes les Eaux Minérales et particulièrement sur l'eau de St-Galmier.

ST-CYR FOURCADE, ... 212 Canal.

26août—5f D Mar

Mme H. BAUSSET,

ACCOUCHEUSE.

A l'honneur d'informer ses clients qu'elle a transféré son domicile 180 rue ..., entre Ste Anne et Dumaine.

Reçoit des pensionnaires.

Consultations de 1 heures à ... P. M.

Billards à vendre.

ON vendra de gré à gré deux BILLARDS avec queues, etc.,—un de 10 pieds de long, sur 5 pieds ... pouces de large, convenable pour un café. Il est neuf, petit, en bon état, ayant ... long sur 4 pieds ... dans un petit appartement.

S'adresser à l'Abeille.

Négociants Commissionnaires, GARANTISSEZ VOS AVANCES.

Planteurs et Fermiers, PROTÉGEZ VOS RÉCOLTES.

En vous procurant à temps le

TEXAS

COTTON WORM DESTROYER

LE PLUS SUR DE TOUS LES POISONS CONTRE LES CHENILLES.

Une livre suffit pour 4 arpents,

PRIX, SEULEMENT $1 LA LIVRE.

Faites demander des brochures.

Un escompte libéral est fait au commerce.

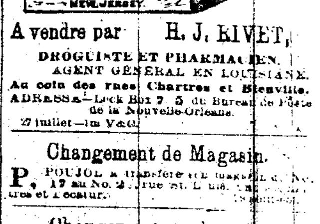

A vendre par H. J. RIVET,

DROGUISTE ET PHARMACIEN,
AGENT GÉNÉRAL EN LOUISIANE.

Au coin des rues Chartres et Bienville.

ADRESSE—Lock Box 7 5 du Bureau de Poste de la Nouvelle-Orléans.

27 juillet—1m V&O

Changement de Magasin.

P. POUJOL a transféré son magasin du No. 17 au No. 2, rue St. Louis, ... très et Conti.

Changement de domicile.

LE Docteur JUST TOUATRE a transféré son office et son domicile au coin des rues des Ursulines, entre St-Claude et Remparts.

Consultations de midi à 2 heures.

20 juin—6m

Grands Bains du Sud.

AU NOUVEAU LAC, en face la Levée.

LES familles sont invitées à venir visiter cet établissement de bains, où elles trouveront confort, propreté et sécurité.

Le professeur L. F. ... se charge d'enseigner à nager en 12 leçons, prix $10.00; l'argent sera rendu si l'élève ne sait pas nager.

Prix d'entrée 25 cents et 15 cents pour les enfants au-dessous de 12 ans.

Les propriétaires se réservent le droit de contrôle sur l'admission aux bains.

L. FABRY & CO.

7 août—1m.

Aux Architectes et aux artistes.

DES dessins seront reçus jusqu'au 1er octobre 1877 pour un monument à la mémoire de ROBERT E. LEE, lequel sera érigé au ... Circle, ville de la Nouvelle-Orléans, ainsi que ... les ... de leurs ... y compris tous les travaux de terre. Les soumissions, toutes les communications devront être adressées à E. ... Président du Monumental Committee, No 37 rue ...

2 août—1m

Journal des Familles.

Littérature—Médecine populaire—Ménage

A PARTIR du 1er septembre, nous publierons, chaque mois, l'œuvre périodique dont le titre ci-dessus, ... que nous destinons faire savoir aux lecteurs. On remarquera que la politique ne figure pas dans notre programme. Nous ne voulons faire que d'utile ... agréable, afin que l'accès de toutes les familles nous soit ouvert. Un simple propos ... serait le dispensaire ... de notre première numéro.

Abonnement $2 par an. L'exemplaire 25 cents.

DR. TESTUT & CIE.

4 août—1m

Avis spécial.

JE prie respectueusement les personnes qui auraient quelques dépôts chez le soussigné d'avoir à régler les intérêts, arriérés, autrement ces objets seront vendus à l'encan. Le 1er de ... commencera le LUNDI, 3 septembre, par le ministère de M. Placide J. Spear, encanteur.

A. TESTARD,
Coin Royale et Toulouse.

19 août au 2 sept inc.

A Louer.

Les trois beaux Magasins Nos. 45, 47 et 51 de la rue Royale, près Canal, à partir du 1er Octobre. S'adresser à Gibson & Gibson ou G. L. Hall, avocats, au No. 37 de la rue Carondelet, N. O.

25 août—1m